



Formulaire d'inscription en vue de l'obtention d'un macaron

Coordonnées du demandeur :

Raison sociale / entité :

Nom :

Prénom :

Rue et N° :

NPA et commune :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Mon domicile fiscal/légal est à 1442 Montagny-près-Yverdon OUI NON

Type de macaron souhaité :	Tarifs	Choix
Autorisation sectorielle de longue durée (12 mois) pour habitants ou entreprises locales :	Fr. 360.-	
Autorisation sectorielle de longue durée (6 mois) pour habitants ou entreprises locales :	Fr. 180.-	
Autorisation sectorielle de longue durée (12 mois) pour pendulaires :	Fr. 500.-	
Autorisation sectorielle de longue durée (6 mois) pour pendulaires :	Fr. 250.-	
Autorisation sectorielle de courte durée (1 mois) pour habitants, entreprises locales ou pendulaires :	Fr. 100.-	
Autorisation spéciale de courte durée (1 jour de 07h00 à 18h00)	Fr. 10.-	

Ce macaron sera utilisé pour le(s) véhicule(s) immatriculé(s) suivant(s) :

IMPORTANT : en cas d'enregistrement de plusieurs immatriculations, SEUL 1 véhicule à la fois est autorisé à stationner au moyen du macaron.

Véhicule n°1 (canton, n° de plaque)

Véhicule n°2 (canton, n° de plaque) :

Véhicule n°3 (canton, n° de plaque) :

Zone à choix : A - zone « centre du village » B - zone « périphérie »

Annexes à fournir :

Copie du /des permis de circulation

Document de l'employeur attestant de l'absence de possibilité de stationnement sur la parcelle (si pendulaire)

Document attestant de l'absence de possibilité de stationnement sur la parcelle (gérance/propriétaire)

Date et signature :

Accordé par la Municipalité le :